

LE MOUVEMENT SQUAT A GENEVE : 1975-2003

LUTTES URBAINES,

EXPERIENCES COMMUNAUTAIRES,

AFFIRMATION LOCALE D'UNE CONTRE-CULTURE GLOBALE

JEAN ROSSIAUD¹

1. Introduction

Le squat genevois est une exception à l'échelle européenne. A partir du milieu des années 90, Genève peut être considérée comme l'une des villes les plus squattées d'Europe.

Mais le squat genevois n'est pas exceptionnel du simple fait de son étendue, du nombre ou de la surface de logements occupés, mais également de par sa forte politisation, de par sa position dans l'espace public et par le soutien populaire qu'il a acquis.

A l'occasion de chaque occupation illégale, le squat devient l'enjeu de luttes politiques qui l'englobent et d'intérêts qui le dépassent. Il est plus ou moins directement instrumentalisé par les partis et organisations de gauche, pour la plupart, mais acquiert paradoxalement dans ce même jeu, légitimation et autonomie. Au fil du temps, les enjeux sociaux changent, de même que la composition sociale, les motivations et les stratégies des occupants se métamorphosent à l'arrivée d'une "nouvelle génération d'occupants". L'identique ne se reproduit jamais au même, et l'identité centrale du mouvement squat de revendication d'autonomie individuelle et collective s'actualise différemment selon les périodes. L'évolution du discours politique affiché par les occupants permet de distinguer quatre périodes du squat genevois: 1975-1982, 1982-1993, 1993-1998 et 1998-2003.

A travers l'histoire de la *mouvance squat*, cheville ouvrière de la contestation genevoise, il s'agit de comprendre comment se transforme la scène alternative locale, et comment elle peut le cas échéant être perméable à de jeunes en rupture ou à la dérive; mais aussi internationale, puisque c'est à Genève qu'a lieu, en février 1998, la conférence de fondation de l'Action Mondiale des Peuples (AMP), premier réseau permettant aux organisations altermondialistes de communiquer entre elles pour échanger des informations ou lancer des campagnes de mobilisations communes. Dès lors, l'idée d'accueillir des militants du monde entier donne un dynamisme imprévu à une partie des jeunes squatters déjà impliqués dans les réseaux zapatistes et attire un grand nombre d'autres personnes, qui pour certaines s'engagent pour la première fois dans l'action politique. Et les squatters genevois d'inventer non seulement des formes de luttes singulières, mais également des formes d'organisation sociales originales.

Un détour historique s'avère alors nécessaire, pour souligner la force utopique contenue dans ce mouvement et pour cerner les enjeux politiques et sociaux qu'il soulève aujourd'hui. Le squat est avant tout un enjeu local (*cf.* 2.); il se développe entre la lutte urbaine et l'affirmation d'une contre-culture (*cf.* 3.); par rapport aux autres mouvements sociaux, le squat exprime une spécificité idéologique (*cf.* 4) et développe une spécificité stratégique (*cf.* 5). Dans l'histoire du squat à Genève, nous avons détaché quatre périodes, qui s'appuient sur quatre types de discours (*cf.* 6.). Au fil du temps, la composition des squats évolue (*cf.* 7.). Aujourd'hui différentes tendances politico-culturelles s'expriment dans les squats (*cf.* 8.), il

¹ Avec la collaboration de Sébastien Salerno.

s'est établi un lien entre la scène squat et le mouvement altermondialiste et le rapport entre squat et police connaît un durcissement (*cf.* 9.).

2. Entre locataires et propriétaires : des enjeux politiques locaux

De manière générale, les squatters font peur au citoyen moyen, même si leurs luttes et leurs actions peuvent lui sembler légitimes. A quoi ressemble un squatter aux yeux de celui qui regarde passer une manifestation ? Un squatter porte les signes extérieurs de sa marginalité : cheveux multicolores, piercing, etc. Dans l'imaginaire bourgeois, il a un comportement imprévisible et est toujours susceptible d'apostropher grossièrement un passant. Le squatter n'est pas respectueux : la preuve, il occupe la propriété d'autrui ! Ceux qui vivent dans le voisinage d'un squat trouveront probablement les occupants négligés et bruyants... Avec une telle image, les squatters sont d'excellents fauteurs de troubles aux yeux de l'opinion publique emmenée par les médias. Aussi, souvent la tentation a été grande de leur faire endosser toute la responsabilité de la violence urbaine. Pourtant, en se penchant un peu sur l'histoire des squats genevois et sur l'évolution de la composition sociale de la mouvance, on peut brosser un portrait bien différent de ces militants et comprendre que, derrière l'image des squatters, il y a des objectifs politiques ou une quête culturelle chez les uns, l'expression d'une révolte ou d'un désarroi individuel chez les autres, qui conduisent à des attitudes nettement différenciées. C'est à cette analyse que nous allons nous consacrer maintenant.

L'urbanisme et la politique du logement sont principalement de compétence communale et cantonale, et non pas fédérale (comme le sont les politiques en matière d'énergie nucléaire ou de défense nationale, par exemple). Ces politiques constituent des enjeux spécifiquement genevois et s'inscrivent dans des luttes politiques partisans locales. C'est une des raisons qui a permis au mouvement squat, dès années 70 jusqu'à aujourd'hui, de s'appuyer sur de larges coalitions et se développer ainsi d'une manière exceptionnelle.

Au milieu des années 90, avec 10,8% des emplois, le secteur construction et de l'immobilier apparaît comme l'un des employeurs les plus importants du canton². Ce secteur est fortement organisé : les organisations patronales sont très nombreuses (une trentaine) et fortement coordonnées³. Les ouvriers du bâtiment sont également particulièrement organisés. Les ouvriers, dans leur grande majorité (93%), appartiennent à l'un des trois syndicats de la branche qui, depuis un accord signé en 1994, se sont regroupés afin de faire front ensemble à la crise⁴.

Tout au long de la période, les organisations patronales et les organisations syndicales sont donc toutes deux fortement cartellisées. Soutenues les unes par les partis bourgeois, les autres traditionnellement par les socialistes et les communistes, elles se retrouvent fondamentalement sur un point essentiel : l'importance de stimuler la construction. Et en particulier les nouvelles constructions ou les rénovations lourdes, gourmandes en capital et en travail. L'ensemble de la classe politique a donc établi sur ce thème depuis 1945 une sorte de consensus.

² Yves FLÜCKIGER et Gabrielle ANTILLE (dir.), *Genève à la croisée des chemins : chiffres, faits, analyses et perspectives économiques* Laboratoire d'économie appliquée, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève, Genève, Union de banques suisses, 1995, p.70.

³ *Ibid* p.72.

⁴ *Ibid* p.71.

Par ailleurs, Genève est moins un canton de propriétaires que de locataires (plus de 78%)⁵ et ceux-ci également se mobilisent avec une grande efficacité. Dès 1970 en effet, le peuple genevois se prononce massivement en faveur du droit au logement à l'occasion d'une initiative fédérale sur la question. C'est à Genève que l'initiative connaît son meilleur score. Plus de 70% des Genevois l'approuvent, alors que celle-ci est refusée au niveau national.

Quelques mois après la votation, le 17 décembre 1971, une séance du Grand Conseil est consacrée au problème de la pénurie du logement, endémique à Genève. Lors de cette séance la gauche, par la voix de Pierre Karlen (PdT) présente un projet de loi proposant la mise à disposition de locaux habitables vacants à des personnes sans abri, aussi longtemps que sévit la pénurie de logements. Le futur Conseiller d'Etat, l'avocat auprès de la section genevoise de l'Association suisse des locataires (ASLOCA), Christian Grobet, alors parlementaire socialiste, développe une motion demandant la réquisition des appartements vacants⁶. Ces positions politiques vont revenir de manière récurrente dans le discours sur la politique du logement et, en particulier, sur l'attitude à observer quant aux occupations illégales.

Dès lors, les associations de locataires vont constituer un lobby très puissant; elles influent grandement sur les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Les associations de propriétaires et de régisseurs sont également très influentes, et le rapport de force est permanent. Cependant, sauf au tribunal des baux et loyers, il n'y a pas de négociation directe entre partenaires sociaux sur l'aménagement du territoire et la politique du logement. Ce sont donc aux pouvoirs publics seuls, Canton et Ville, qu'il revient d'articuler des politiques publiques qui prennent en compte des intérêts divergents, tout en ménageant les électeurs, qui disposent de l'arme du référendum. Ce modèle est à l'opposé de celui pratiqué dans la gestion des relations de travail, où les organisations syndicales et patronales négocient directement, sans la médiation de l'Etat. En conséquence, il ne peut pas y avoir de "paix du logement", comme il existe une "paix du travail"⁷.

Durant les trente glorieuses, par la politique sociale du logement, l'Etat va pouvoir satisfaire dans les grandes lignes aux exigences des organisations patronales et ouvrières de la construction, tout en ménageant à la fois les locataires et les propriétaires.

En contrepartie d'une subvention ou d'une exonération fiscale aux propriétaires, l'Etat obtient une baisse du niveau des loyers pendant un certain nombre d'années (10 ans pour les HCM, 20 ans pour les HLM, les HBM restant sous contrôle permanent de l'Etat). Cependant, les loyers sont chers.

⁵ Office fédéral de la statistique, *Recensement fédéral de la population, des bâtiments et des logements*, Neuchâtel, 2000.

⁶ Jean GROB et Pierre MILLERET (parti indépendant chrétien social) présentent une motion demandant la mise à disposition temporaire des logements vacants à des personnes sans abris. La motion invite le Conseil d'Etat à mettre sur pied une commission d'experts proposée paritairement par le Rassemblement pour une politique sociale du logement, représentant les locataires et les associations immobilières ainsi que les propriétaires : cette commission aurait pour tâche notamment de donner un préavis au Conseil d'Etat lors de demandes d'autorisation de démolition d'immeubles.

⁷ « Début 1993, une commission paritaire a été créée afin de permettre, en collaboration avec l'Office de l'emploi, de placer les ouvriers du gros oeuvre touchés par le chômage. Leur but est de relancer la construction après la crise du début des années 90 », Yves FLÜCKIGER et Gabrielle ANTILLE, *ibid*, p.72.

3. Le squat : entre lutte urbaine et affirmation d'une contre-culture

C'est ce consensus que les mouvements urbains et contre-culturels vont mettre à mal dès le début des années 70. Ils seront relayés institutionnellement par les nouveaux partis d'extrême gauche, puis par les Verts, plus enclins à défendre l'autonomie et la qualité de la vie dans les quartiers, qu'un urbanisme fonctionnel, même considéré comme pièce centrale d'une politique sociale du logement. Le mouvement des Grottes en est l'expression emblématique. Il existe donc dès les années 70, des divergences profondes à gauche sur les priorités à adopter en matière d'urbanisme. Les syndicats du bâtiment (principalement la FOBB, puis le SIB) soutiennent la construction de logements; les défenseurs des locataires (ASLOCA en tête) tentent d'empêcher les expulsions en vue de rénovation et s'opposent aux renchérissements des loyers, suite à la spéculation; les associations de quartier ou d'habitants se mobilisent pour empêcher la destruction des quartiers populaires ou d'immeubles et la transformation systématique des appartements en bureaux au centre ville; les associations contre-culturelles revendiquent des usines désaffectées, afin d'y établir des centres autonomes de création artistique et des espaces de vie communautaires.

Les occupations illégales de bâtiments ou de logements, privés ou publics, constituent une atteinte particulièrement grave à l'ordre public, censé sécuriser les citoyens dans leur propriété. Les évacuations par les forces de l'ordre se passent rarement sans heurt avec des occupants, le plus souvent décidés à ne pas rendre facile le travail de la police. Les évacuations de squats figurent ainsi au premier rang des affrontements entre policiers et manifestants à Genève, depuis une trentaine d'années. Bien sûr, quelques manifestations antimilitaristes (1968, 1995), antifascistes ou anti-mondialisation peuvent tourner aux affrontements, mais cela reste sans comparaison avec la violence contenue dans les occupations illégales et dans leur évacuation par les forces de l'ordre.

Depuis 1968, les occupations illégales se développent principalement sur deux axes fondamentaux : *la lutte pour un urbanisme au service des habitants* des quartiers urbains, contre les évacuations, contre les rénovations lourdes, contre les hausses de loyers qu'elles génèrent, d'une part; d'autre part, *la défense d'espaces culturels autonomes et autogérés*, où l'expérimentation de nouvelles formes de théâtre, de musique, d'expression corporelle, mais également de mobilisation politique pourraient se développer librement.

Depuis le début des années 70, la grande majorité des occupations illégales politiques se sont effectuées en prenant appui sur l'une ou l'autre de ces revendications, parfois sur les deux.

4. Les occupations illégales : une spécificité idéologique

A l'instar du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) qui s'attaque à l'armée en tant qu'ossature de la Suisse moderne ou de ContrAtom qui s'attaque au scientisme et au technologisme contemporain, ou encore des organisations féministes qui s'attaquent à la société patriarcale ou machiste, le mouvement squat peut être considéré comme un élément central du mouvement social contemporain, présentant une nette spécificité idéologique.

Face à la logique urbanistique de l'après-guerre, caractérisée par la spéculation immobilière (renchérissement des loyers par la raréfaction de l'offre, via les logements laissés inoccupés), le mouvement squat s'en prend de manière radicale à l'un des piliers centraux de l'ordre social : la propriété privée du sol. Cette question est extrêmement sensible en Suisse⁸.

⁸ « En Suisse, l'espace est extrêmement exigü. Les terrains représentent donc un bien d'importance vitale. Il en découle que les questions de rapports de propriété, d'économie foncière et de politique foncière publique sont d'une importance tout à fait primordiale », Hans TSCHÄNI, *A qui appartient la*

Les idéologues du système libéral ne s’y trompent pas : leur colère, mais surtout la violence et la maladresse avec laquelle ils l’expriment, révèlent la centralité du phénomène squat :

« Que le squat viole délibérément le bien d’autrui me hérisse car la propriété est le droit individuel par excellence et un ordre social libéral doit en conséquence la protéger fermement [...] »

« Ces squatters sont à la liberté ce que Frankenstein est à l’être humain : caricatures dérisoires et grotesques des droits individuels, le squat et les bipèdes qui le hantent tiennent de la tubercule génétiquement modifiée, du veau à cinq pattes ou d’une procession de Doly bêlant à la sortie de quelque photocopieuse chromosomique détraquée. [...] Messieurs les squatters où est votre masculinité ? En avez vous d’ailleurs ? Le monde est mal fait ? Changez-le, au lieu d’essayer d’en profiter pour vivre gavés, blasés et oisifs. Détruisez une société injuste, proposez un grand soir ou un petit matin, émigrez [...] prenez les armes ou au pire défoncez-vous avec éclat pour exprimer votre désespoir, mais au nom du ciel faites quelque chose au lieu de vous branler au chaud dans le confort douillet des appartements que notre société, bonne fille généreuse et paternaliste, vous assure aux frais de quelques malheureux propriétaires. »⁹

Mais, les squatters ne se bornent pas à contester la propriété du sol; ils revendiquent, surtout depuis le milieu des années 80, un choix de vie en rupture radicale avec un mode de vie qualifié de bourgeois ou petit-bourgeois : ils se battent pour un habitat communautaire, autogéré, entre des personnes qui se seraient choisies et où le “confort bourgeois”, qui symbolise la société de consommation, laisserait la place à une vie plus frustrée, mais où la convivialité et l’entraide mutuelle remplaceraient le chacun pour soi des grands ensembles prônés tant par la gauche que par la droite.

La réalité quotidienne du squat n’est peut-être pas toujours à la hauteur de ses ambitions ou de son utopie. Mais là n’est pas le problème. L’intérêt en termes socioculturels et historiques réside dans le fait qu’en poursuivant cette utopie, par le discours et par l’action, les squatters inscrivent leur mouvement dans le processus séculaire d’autonomie individuelle et collective déclenché par la modernité.

Les sciences sociales définissent communément les sociétés modernes par opposition à aux sociétés traditionnelles. Ces dernières sont qualifiées de *Gemeinschaften* (F. Tönnies), c’est-à-dire de communautés reposant sur une solidarité mécanique (E. Durkheim), où la notion d’individu n’existe qu’en fonction d’un tout indécomposable (holisme / L. Dumont) et du rôle social qui est attribué à chacun (A. Touraine). Les sociétés modernes, à l’inverse, sont considérées comme *Gesellschaft* (F. Tönnies), comme des sociétés reposant sur une solidarité organique (E. Durkheim), où la notion d’individu autonome supplante celle de tout social (individualisme / L. Dumont) et où effectivement les individus agissent moins en fonction d’un rôle prédéfini par des normes sociales qu’en tant qu’acteurs sociaux et sujets (A. Touraine), mais sont également livrés à eux-mêmes, isolés les uns des autres et en butte à des comportements anormaux (Durkheim).

Le mode de vie en tribu¹⁰, qui caractériserait le squat, pourrait être analysé comme une tentative de dépasser à la fois les modèles communautaires / traditionnels des sociétés pré-industrielles et individualistes / modernes des sociétés contemporaines. Dans le prolongement de la modernité, les squatters revendiquent l’autonomie individuelle et collective, la légitimité

Suisse ? Notre droit foncier vers une nouvelle féodalité ; Traduit de l’allemand par Laurent DUVANEL, Carouge, Zoe, 1998, p145.

⁹ L’avocat libéral Charles PONCET in *Le nouveau libéral*, n°38 - 11 mars 1999, p.15.

¹⁰ Le mode de vie “en tribu” serait, selon le sociologue Michel MAFESSOLI, l’expression sociale de la « post-modernité », Michel MAFESSOLI, *Le temps des tribus*, Paris, Meridiens Klincksieck, 1988.

de choix de vie individuels, mais aussi la lutte dans des mouvements sociaux universalistes; et, pour lutter contre l'absence de normes sociales et l'aliénation résultant de la solitude anomique, ils revendiquent également un mode de vie de type communautaire. Dans cette optique, il ne s'agirait là aucunement d'un retour à une forme pré-moderne de communauté où la solidarité serait mécanique et les rôles sociaux imposés par des normes sociales prédéfinies. Il ne s'agit pas non plus d'une synthèse plus ou moins heureuse des deux modèles précédents, mais bien plutôt d'une tentative de construire à l'intérieur de la modernité (puisque les notions d'autonomie y sont centrales) un modèle de relations humaines qui réponde à un désir de solidarité interpersonnelle plutôt qu'à la solidarité sociale offerte par l'Etat-providence. En cela, l'idéal de l'habitat communautaire fait référence à un nouveau modèle de société, différent tant du « traditionnel » que du « moderne ». L'utopie de l'habitat communautaire propose une *Gesellschaft* (société) dans laquelle entrent toutes les *Gemeinschaften* (toutes les communautés) reposant sur une base davantage élective que mécanique¹¹. On comprend mieux alors pourquoi le combat de l'*Armée zapatiste de libération nationale* pour "un monde où de nombreux mondes aient leur place" ("*un mundo donde quepan muchos mundos*") selon l'expression du Subcomandante Marcos résonne avec force dans le petit monde des squatters genevois. Leur lutte pour agir ici et maintenant, ainsi que pour des idéaux lointains, renforce encore cette tendance. Leur idéal d'autonomie et d'autogestion, qui se matérialise par l'occupation illégale de logements, les rapproche ainsi des luttes indigènes zapatistes du Chiapas ou du Mouvement des paysans sans-terre (MST) du Brésil, qui eux - au prix de leur vie faut-il le rappeler ! - choisissent aussi l'illégalité et l'occupation comme stratégies de survie communautaire. Leurs luttes locales d'occupations illégales s'inscrivent donc bien dans une lutte à l'échelle planétaire et l'*Action mondiale des peuples*¹² qui se donne pour ambition de coordonner ces luttes dans un réseau commun, sans pour autant ambitionner de les diriger, leur convient parfaitement.

Ainsi, le projet social des squatters n'est pas un bricolage idéologique opportuniste, mais un axiome qui postule un passage potentiel à un niveau supérieur de complexité sociale, dans la droite ligne du processus de modernisation jusqu'à aujourd'hui.

5. Les occupations illégales : une spécificité stratégique

La stratégie de l'illégalité distingue ce mouvement des autres mouvements sociaux, et l'amène depuis une trentaine d'années à connaître, plus que tout autre, une forte tension entre ses tendances pragmatiques et radicales¹³. En effet, la stratégie de l'illégalité nécessite de trouver rapidement une légitimité populaire, sans quoi le face-à-face avec la police tournerait inmanquablement au désavantage du mouvement.

C'est pourquoi, depuis les années 70, les squatters s'attachent à organiser leurs revendications autour d'un discours politique permettant d'obtenir le soutien de larges coalitions formées autour de leurs actions. Partant, ils acquièrent un soutien populaire et une reconnaissance de la légitimité de leurs actions et qui leur permettra, souvent, d'éviter une évacuation rapide et brutale, voire même, d'aboutir à la légalisation de leur acte.

¹¹ La relation des "communautés" entre elles au sein de la "société" reposerait ainsi probablement, sur une base "organique", codifiée par l'Etat.

¹² Sur l'Action Mondiale des Peuples voir le site : www.agp.org

¹³ Selon la terminologies employées à propos des Verts allemands depuis le début des années 80, nous pourrions qualifier ces deux tendances de « realos » et « fundis ». « Realos » et « fundis » existent dans tous les mouvements, mais dans le mouvement squat leurs divergences sont plus vite exacerbées.

Le soutien populaire n'est possible que grâce à la constitution de coalitions politiques et à l'ouverture de négociations dont l'objectif est la fin de l'occupation illégale, donc la fin du squat en tant que tel. Le prix à payer pour le mouvement est donc assez lourd, puisque les organisations et partis qui le soutiennent émoussent sa radicalité au frottement des négociations avec les pouvoirs publics et des instruments de démocratie directe.

Cette stratégie de recherche de légitimité semble convenir aux squatters pragmatiques, même s'ils se plaignent *a posteriori* d'avoir été instrumentalisés à leur insu par des politiques poursuivant des objectifs différents des leurs. En revanche, la stratégie de coalition marginalise les individus et les groupes les plus radicaux, qui ne veulent ou ne peuvent y participer. Ceux-ci, souvent plus jeunes, scissionnent volontiers et, libérés du poids des pragmatiques, relancent des actions plus directes, voire plus violentes (qui peuvent être en phase avec un discours de type anarchiste), correspondant davantage à leur idéologie, à leurs affinités et à leurs compétences (la lutte politique et le combat de rue ne relevant pas des mêmes affinités et ne révélant pas les mêmes compétences).

Ainsi, à chaque période d'occupations, et nous en distingueront quatre, le mouvement connaît un cycle qui passe pratiquement par les mêmes étapes : (1) Politisation : élaboration d'un discours désignant l'adversaire et permettant de construire une coalition; la position de la gauche genevoise et les enjeux spécifiques de ses représentants sont ici déterminants; (2) Occupations; (3) Réponse des autorités politiques et judiciaires, face à la coalition politique soutenant les squats; le type de réponse va influencer sur la politisation, la radicalisation et l'institutionnalisation du mouvement; (4) Renforcement et institutionnalisation du mouvement (avec parfois, comme après 1988, une recrudescence des occupations); (5) Scission et radicalisation de sa frange la plus radicale; (6) Décomposition du mouvement qui prépare le terrain à une nouvelle phase d'occupations par une autre génération de squatters, qui mettent en avant un nouveau discours conduisant à une nouvelle coalition.

6. Le squat genevois : quatre périodes, quatre discours

L'évolution du discours politique affiché par les occupants permet de distinguer quatre périodes du squat genevois. L'analyse du discours se révèle riche à plusieurs titres.

Premièrement, l'énonciation d'un discours politique permet au mouvement de transformer les simples conduites de crise (difficulté à trouver un logement correspondant au revenu, refus ou incapacité à entrer dans la logique du marché de l'emploi ou de la société de consommation, etc.) en luttes sociales. Ainsi, les organisations ou les individus qui représentent le mouvement entrent en négociation avec les pouvoirs publics ou, plus rarement, avec des propriétaires ou des régisseurs. Deuxièmement, c'est autour du discours politique que se rassemble une coalition d'organisations de la société civile et de partis politiques; les idées et actions des squatters pénètrent ainsi l'espace public, et se trouvent légitimées par une partie de l'opinion publique, qui se polarise autour de la légitimité ou non des occupations illégales et des choix de vie qui y sont proposés. Troisièmement, la coalition va, par sa composition même, désigner *ipso facto* des adversaires et choisir parmi eux les interlocuteurs privilégiés.

Quatrièmement, les stratégies de ces adversaires, en particulier le Conseil d'Etat, la justice et la police, vont contribuer à façonner le mouvement, lui ouvrant des opportunités de mobilisation plus ou moins larges¹⁴.

¹⁴ La sociologie des mouvements sociaux a souvent mis en évidence la relation entre un faible degré d'ouverture politique et la radicalisation (voire l'usage plus résolu de la violence) des organisations en lutte.

A. Première période (1975-1982) : Contre l'aménagement urbain, les Grottes

La première période correspond à un discours contre la politique publique en matière d'aménagement et les projets d'urbanisme modernistes des années 70. Elle est observable principalement dans la mobilisation contre l'aménagement du quartier des Grottes.

La politique d'aménagement du territoire imposée (davantage que proposée) a pour conséquence de transférer les logements bon marché en périphérie (Onex, Vernier, Le Lignon, etc.) et de favoriser l'implantation de logements luxueux et de bureaux au centre ville. Cette politique soulève une contestation qui ira en grandissant dans les années 80, et qui sera remise à l'ordre du jour dès 1998 avec un mouvement squat qui dénonce les quelque "300'000 m² de surfaces commerciales vides" à Genève. Dès 1975, le quartier des Grottes, va devenir un laboratoire d'action et une lutte symbolique pour les futures générations d'occupants.

En 1933, c'est-à-dire sous le gouvernement socialiste de Léon Nicole, un premier projet de reconstruction complète du quartier des Grottes est élaboré. Le gouvernement socialiste se trouve dans l'incapacité de trouver les fonds permettant la mise en œuvre du projet. De plus, la Ville rachète progressivement les immeubles qui ne sont pas entretenus, jusqu'à devenir propriétaire de 75% du sol, à la fin des années 70. L'absence d'entretien et de rénovation, la non relocation des appartements vides conduisent, au fil des années, à une diminution notable de la population, dans l'objectif de faciliter la mise en œuvre future des projets d'urbanisme lourds. Cependant, les appartements laissés vides par les propriétaires et les régisseurs vont vite être l'objet de la convoitise d'une jeunesse alternative qui trouve dans les occupations illégales, à la fois la mise en pratique d'un idéal révolutionnaire, le combat au quotidien contre "le système" et l'expérimentation de nouvelles solidarités interpersonnelles.

Cette situation exceptionnelle, qui fait que la Ville est propriétaire d'une grande partie du territoire à urbaniser, permet à l'extrême gauche d'opérer un déplacement du discours susceptible d'entraîner une large coalition politique. Dans le quartier des Grottes, la base sociale du mouvement est relativement homogène : ouvriers peu qualifiés, petits commerçants, petits artisans. Leur lutte est défensive contre la rationalisation urbaine qui leur nie le droit de rester là où ils ont toujours vécu, qui devrait les obliger à se déraciner et à laisser derrière eux une convivialité particulière, caractéristique d'une communauté urbaine ancienne. La perspective d'aller s'installer dans de grands ensembles périphériques et de devoir reconstituer des réseaux sociaux, établis dans la durée sur une base de voisinage, ne peut leur sembler que problématique.

Ce sont ces catégories sociales le plus souvent très légalistes, fragilisées par le développement urbain, qui s'organisent en associations de quartier ou d'habitants; ce sont elles que viendront défendre les organisations d'extrême-gauche, faisant le choix personnel et politique d'habiter aux Grottes, non seulement pour habiter en ville et revendiquer "le droit à la ville"¹⁵, mais aussi pour résister frontalement au capitalisme. Le plus étonnant - et le plus intéressant - c'est qu'ils prendront goût à leur « missionnariat » politique, et qu'ils rencontreront dans les squats un nouveau sens de l'aventure collective, le frisson de la lutte, l'habitat communautaire, la fraternisation avec des habitants du quartier, mais surtout l'opportunité d'exprimer une autonomie individuelle, soit dans l'expression artistique, soit simplement - mais est-ce si simple ?) dans les choix de vie quotidiens.

¹⁵ Cf. Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

**B. Deuxième période (1982-1993) :
Contre la spéculation et pour des espaces communautaires**

Au cours de cette période, trois discours convergent : un discours contre la spéculation immobilière, les logements vides et le renchérissement subséquent des loyers; un discours pour la création de centres culturels autonomes; un discours pour la constitution d'espaces de vie communautaires. Relevons encore que la problématique de l'aménagement du territoire n'est plus incorporée au discours autour du squat, pour deux raisons : premièrement, le squat n'a plus une base sociale territoriale (le quartier) mais toujours plus élective (projet communautaire); deuxièmement, les projets d'aménagement du territoire figurent dans des plans d'occupation des sols qui sont soumis à référendum, et qui reçoivent ainsi une légitimité démocratique peu contestable.

Le mouvement des Grottes avait divisé la gauche, tandis que les squats des années 80 - et en particulier le squat du Conseil Général dès 1982 - rallient toute la gauche à ces trois discours. Dès 1980, on assiste à la fois à un changement d'enjeu et d'adversaire. En effet, le mouvement d'occupation déborde du cadre du quartier des Grottes pour s'installer dans les autres quartiers. L'enjeu devient dès lors la spéculation immobilière en général (et non plus des projets d'aménagement) et l'adversaire les milieux immobiliers (et non plus les autorités municipales genevoises). Dans ce nouveau contexte, les autorités politiques vont faire office d'arbitre et vont cesser d'être considérées comme les cibles privilégiées du mouvement. Il est vrai qu'entre-temps, Christian Grobet, défenseur des locataires, a été élu au Conseil d'Etat et a pris en charge le Département des travaux publics. Il occupera ce poste de 1981 à 1993.

Sous l'influence des socialistes, le Conseil d'Etat refusera, en février 1989, d'engager les forces de police malgré un ordre d'évacuation du procureur général, le radical Bernard Corboz, en arguant du risque d'escalade du conflit dans la rue et de la nécessité de garantir la paix sociale. Le Conseil d'Etat sera condamné pour cette pratique par le Tribunal fédéral dans un arrêt de 1991. Au début de son mandat, le nouveau procureur général Bernard Bertossa, élu le 13 mai 1990 sur une liste socialiste, mais immédiatement contesté par la gauche, reprendra l'argumentation du Conseil d'Etat pour refuser de donner la force publique pour évacuer un squat, tant qu'une autorisation de construction ou de rénovation ne serait pas délivrée. Or, le Tribunal fédéral donnera cette fois raison au procureur dans un arrêt remarqué¹⁶.

Les squats les plus importants de cette phase de mobilisation du mouvement sont le squat de Pré-Naville, celui d'Argan ou encore celui du Conseil Général. Très vite, le thème de la spéculation va passer au second plan et être supplanté par la revendication d'espaces culturels alternatifs. En fait, les premiers squats deviennent des lieux de vie alternative et des lieux où la culture alternative s'installe. Dans la seconde moitié des années 1980, une nouvelle occupation faisait l'objet d'une procédure assez précise. A cette époque, le squat est une affaire très organisée et même centralisée. Dans les grandes lignes, l'organisation d'une occupation se déroule de la manière suivante. Des dossiers sont préparés sur des immeubles squatables, c'est-à-dire des immeubles que l'on savait politiquement indéfendables par les propriétaires. Sur cette base, des solides dossiers de presse étaient préparés¹⁷. Puis une manifestation sur la pénurie de logements et la spéculation foncière était organisée, pour laquelle on s'assurait la présence de quelques personnalités politiques (par exemple, Jean Ziegler, Robert Cramer). Une partie des manifestants détournait la manifestation officielle et

¹⁶ ATF, du 11.2.1993.

¹⁷ Des squats comme ceux de Rhino, Coutance, Plantamour, Allobroges, Epinettes sont le résultat de cette stratégie.

se dirigeait vers l'immeuble à squatter. Une conférence de presse était organisée, puis un grand nombre de militants, soutenus par des députés ou des personnalités médiatiques investissaient l'immeuble occupé, afin d'en rendre l'évacuation immédiate difficile. On occupait de préférence le vendredi avec des fax à la presse le jeudi soir. Un fête était organisée pour tenir les 48 heures où une évacuation immédiate pouvait légalement avoir lieu; un serrurier venait changer toutes les serrures ; des politiciens mettaient leur noms sur les boîtes à lettres et, vu le soutien très large, la police hésitait à évacuer.

C. Troisième période (1993-1998) :
Entre institutionnalisation et radicalisation de la lutte.

Alors que les militants les plus actifs s'investissent dans la campagne pour les initiatives de la *Coordination contre la crise du logement*, et que certains militants de la première heure choisissent des voies d'expressions plus institutionnelles¹⁸, de nouveaux acteurs apparaissent dans le mouvement d'occupation. En effet, l'institutionnalisation des pragmatiques tant comme individus (engagement dans des syndicats ou des associations, élections au Grand Conseil ou dans des conseils municipaux) que comme groupe (Usine, CIGUE, CODAH, ANH, ARTAMIS, etc.), conduit les plus radicaux à un recentrage principalement idéologique et stimule les tendances de repli. A partir du début des années 1990, c'est l'Intersquat qui coordonne principalement les nouvelles occupations, ce qui va modifier sensiblement la stratégie du mouvement, comme nous le verrons. Puis le mouvement se décompose et le petit noyau qui lui reste attaché cherche alors à nouer des contacts internationaux. Il faudra attendre la repolitisation du mouvement, début janvier 1999, pour voir l'Intersquat retrouver sa place de coordinateur de la lutte. La politisation du squat devient ardue par le fait que l'ouverture de nouveaux squats est facilitée par la police qui gère - telle une régie - le début et la fin des nouvelles occupations. Dans la majorité des cas, l'évacuation n'est pas nécessaire, car les occupants quittent sans résistance les lieux et la police leur propose souvent un autre immeuble à squatter. Ainsi, en 1996, il y a à Genève 4'877 logements vacants, 144 squats ont été ouverts, 102 ont été fermés, et la police n'a dû effectuer qu'une seule évacuation.

L'arrivée de Gérard Ramseyer en 1993, puis sa réélection à la tête du Département de justice et police en 1997 durcit l'attitude de la police face aux squats et réciproquement. Plusieurs controverses vont éclater, comme l'ouverture illégale de bistrot dans les squats, la sécurité dans les squats, etc.

La dépolitisation, la fragmentation et la marginalisation de la mouvance squat est devenue importante. On peut proposer quelques pistes d'analyse à ce propos.

La multiplication des squats à partir des années 90 signifie également leur dépolitisation. Il subsiste bien entendu une partie des squats (ou plus précisément une partie des squatters) que nous pouvons qualifier de « politiques » dans le sens où ils allient dans l'acte de squatter la recherche personnelle d'un logement et un ensemble de revendications sociales et qu'ils sont prêts à s'organiser politiquement pour les faire aboutir. Cependant, la majorité des squats (ou des squatters) peut dès lors être qualifiée d'« opportuniste » (sans aucune intention péjorative) dans le sens où leur motivation principale est le refus de payer un loyer au prix du marché et qu'ils en trouvent l'occasion dans le fait de squatter. Bien sûr, il serait possible de considérer ces occupations illégales comme politiques au sens large du terme, puisqu'elles remettent en question l'ordre social et politique. Mais le fait est que ces squatters refusent de

¹⁸ Rémy Pagani, par exemple, très actif sur le front du logement depuis la mobilisation aux Grottes, puis l'un des principaux animateurs de la Coordination, entre au Grand Conseil en 2001, sous la bannière du nouveau parti de gauche SolidaritéS.

faire le pas de la mobilisation collective et de l'organisation politique de la lutte, qu'ils ne chercheront donc pas à résister à une évacuation et qu'il se mettront en quête très vite d'un nouvel endroit à squatter.

D. Quatrième période (1998-2003) :
Les locaux commerciaux au centre des débats

Il est possible que la mobilisation contre les locaux commerciaux constitue une nouvelle phase dans l'histoire du squat genevois. Cette mobilisation encore émergente à l'heure actuelle tente une restructuration du mouvement squat en perte de vitesse depuis le milieu des années 90. Nul ne peut aujourd'hui affirmer si celle-ci aboutira.

La surface de locaux commerciaux non exploités connaît une très forte augmentation depuis 1990. En 1999, on dénombre plus de 300'000 m² de surfaces commerciales vides, alors qu'en 1986 on n'en comptait pas plus de 10'000 m². Selon l'Intersquat, qui coordonne le mouvement, les logements vides sont de plus en plus rares, « tuant lentement mais sûrement » leur mouvement¹⁹. En fait, on observe que les demandes de transformation et de rénovation d'immeubles ont augmenté de 25% entre 1997 et 98, en raison de la reprise du marché, stimulées par la baisse des taux hypothécaires. Cette reprise se traduit par l'évacuation d'un certain nombre de squats « cultes », politiques et culturels, comme Le Garage (de Villereuse), Fort-Barreau ou encore la Ferme. Le nouveau mouvement bénéficie du soutien des Verts et de l'Alliance de gauche, qui possèdent avec les socialistes la majorité au Grand Conseil, le parlement cantonal. Après la première occupation du 4 février 1999 d'un immeuble appartenant au Crédit suisse (5, rue Guillaume Tell), le Grand Conseil vote, trois semaines plus tard, une motion demandant de surseoir à l'évacuation du nouveau squat.

Le nouveau discours des squatters renoue avec le thème de la spéculation immobilière et relance une large coalition. Il s'articule autour de l'opposition à la tertiarisation et au dépeuplement de la ville de Genève. Il développe aussi un discours contre le néolibéralisme et la logique des firmes multinationales. Il reprend enfin le discours sur l'habitat communautaire.

La fragilité de ce nouveau mouvement est, à notre avis, qu'il ne prend pas en compte la base sociale actuelle des squats (SDF, jeunes à la dérive, sans papiers, marginaux, personnes fragilisés par des problèmes de dépendance, etc.), probablement parce que cette population n'est pas politique et n'est pas mobilisable en tant que telle. Le jour où le soutien à cette population spécifique apparaîtra clairement dans le discours du mouvement squat, une coalition large pourra se constituer pour le soutenir.

La nouvelle mobilisation des squats se trouve donc en continuité de la phase précédente. Mais le rapport entre les occupations et la société civile s'est modifié depuis 1988 : c'était alors la Coordination - constituée de partis et d'associations d'intérêts - qui organisait les nouvelles occupations. A la fin des années '90, c'est l'Intersquat - constitué de squatters qui désirent se coordonner - qui dirige les nouvelles occupations politiques et obtient le soutien d'organisations et de partis de gauche. Par ailleurs, depuis 1997, c'est Laurent Moutinot - ancien avocat de l'ASLOCA - qui dirige le Département des travaux publics. Cette situation ouvre de nouvelles opportunités de politisation du mouvement, d'autant plus que dès 1997, les autorisations de construire aboutissent à l'évacuation de plusieurs squats politiques.

¹⁹ *Le Temps* du 20 janvier 1999.

7. La composition sociale des squats en évolution

La fragmentation de la scène squat et sa dépolitisation s'accompagne d'un changement important de la composition sociale des squats.

Jusque vers le milieu des années 80, les occupants sont principalement étudiants à l'Université, ils ont entre 20 et 30 ans, sont politiquement marqués à gauche, et, pour certains, militent dans des groupuscules d'extrême gauche. Il faut rappeler ici que les premières occupations des années 80 sont lancées, sous l'impulsion du groupe maoïste Front Rouge, par la "Commission logement" de la Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE), avec les soutiens des étudiants et d'une partie des professeurs de l'Ecole d'architecture, qui s'étaient déjà énormément investis dans la défense des Grottes. Ils ont l'appui de la Fédération des associations de quartiers et d'habitants (FAQH), dont les deux tendances - à l'époque rivales - sont dirigées respectivement par Daniel Marco (professeur à l'Ecole d'architecture et dirigeant de Front Rouge) et Rémy Pagani (militant maoïste, aujourd'hui député SolidaritéS au Grand Conseil et syndicaliste). Leur ligne politique est la suivante :

"Montrer concrètement par cette action de relocation forcée que, face aux mille appartements vides retirés du marché en attente d'une opération spéculative, une autre politique est possible".²⁰

ou

"Nous refusons la conception capitaliste du logement comme marchandise, l'habitat est un droit fondamental, devant être garanti pour chacun à un prix correspondant honnêtement à son revenu. Mieux, UN SERVICE PUBLIC)".²¹

La mise en pratique de l'idéologie révolutionnaire dans les luttes urbaines va déboucher sur une remise en cause de cette dernière, par une partie des squatters, davantage spontanéistes, en particulier des étudiants qui sont en rupture avec le discours de l'extrême gauche et qui ne supportent plus l'énérghement dans des structures partisans rigides. Ce sont ces jeunes qui autonomiseront le mouvement squat par rapport à l'extrême gauche et qui mettront l'accent sur la culture plutôt que sur la politique. Ils revendiqueront des centres autonomes et des espaces de vie communautaires, davantage qu'une politique sociale du logement et un urbanisme d'option socialiste et étatiste. Ces nouvelles préoccupations se traduisent alors par de nouvelles associations contre-culturelles, qui s'institutionnalisent plus tard dans l'Usine. Leurs revendications ayant abouti, dans les grandes lignes, cette tendance des squats connut une dépolitisation rapide.

Dans les années 1990, l'ampleur du mouvement va faire subir à celui-ci une profonde mutation interne. Différentes tendances peuvent alors être discernées. Une aile radicale se regroupe autour de quelques fiefs, dont la Kommune libre, par exemple exprime l'une des tendances. D'autres squats plus anciens se mobilisent essentiellement sur des thèmes culturels, insistant sur la qualité de vie et la convivialité, tel le Rhino. Par ailleurs, de nombreux squats de type opportuniste s'ouvrent. A mesure que l'on avance dans la décennie, cette fragmentation augmente. Elle s'explique en partie par la tolérance des autorités. En effet, la menace d'une évacuation agissait, dans la période précédente, comme un catalyseur, un

²⁰ Fédération des Associations de quartiers et d'habitants -fondée en 1980-, Citation tirée de Dominique GROS, *Dissidents du quotidien : la scène alternative genevoise 1968-1987*, Lausanne : Ed. d'en bas, 1987, p. 173.

²¹ Association Argand Deux-Eaux -fondée 1981-, *Ibid*, p.129.

élément qui soudait à la fois le groupe et, parce qu'il nécessitait l'appui des autres squats, l'ensemble de la scène squat, puis, le cas échéant, une large coalition politique. Finalement, l'absence de lutte politique frontale a raison de l'organisation et de l'unité de la mouvance. A partir du moment où la menace d'évacuation s'éloigne, chaque squat s'individualise, et - à l'intérieur de chaque squat, les individus eux-mêmes s'autonomisent par rapport au groupe. Il apparaît, selon plusieurs sources²², d'une part, que la population squatter rajeunisse à partir du milieu de la décennie et, d'autre part, que l'on assiste à une certaine transformation de la composition sociale des squats.

Pour résumer, disons que les squats attirent des personnes de plus en plus jeunes et de plus en plus marginales, si ce n'est exclues. Aux squats d'étudiants issus de la classe moyenne des années 80, cherchant un habitat communautaire, et prêt à politiser leur discours pour arriver à leurs fins (et passer à l'acte pour mettre en pratique leur discours), succèdent des squats refuges pour individus en révolte ou en déroute, cherchant un toit pour échapper aux diverses institutions sociales (famille, école, police, services sociaux, etc.) devenues trop contraignantes. Cependant, certains squats se caractérisent par une mixité de ces deux sous-ensembles de population qui ne sont pas hermétiques l'un à l'autre. Les squats mi-politiques mi-marginaux répondent alors à un besoin et se voient reconnaître une fonction spécifique. Ils peuvent être considérés comme des médiateurs entre les institutions sociales et des individus à la dérive qui passent à travers les mailles des services officiels, qui ne sont appelés alors qu'en dernière extrémité. Durant cette période, l'Intersquat, lorsqu'il arrive à se réunir et à faire taire les divergences personnelles ou idéologiques de ses membres, ne représente de fait que la partie politisée des squatters genevois, qui, à partir des années 1998-2000, n'est sûrement qu'une minorité. Sa capacité de mobilisation est ainsi relativement faible, d'une part parce qu'il n'est plus capable de mobiliser l'ensemble de la scène squat ; d'autre part, parce qu'il lui est difficile d'établir des coalitions politiques autour de ses revendications qui restent marginales.

8. Les différentes tendances de la mouvance actuelle

En termes de luttes urbaines ou de violences urbaines, cette fragmentation, cette dépolitisation et cette marginalisation de la mouvance squat a une importance certaine. Actuellement, la population squatter se trouve partagée entre les tendances suivantes.

Une frange politique, organisée, qui pourrait être qualifiée d'anarcho-pacifiste ou d'anarcho-non-violente. A travers ses réseaux internationaux, celle-ci s'implique, par exemple, fortement des manifestations anti-OMC de 1998 et anti-G8 de 2003 dans les Comités d'organisation des manifestations à Genève qui s'opposent au néolibéralisme et à ses institutions. Cette population utilise les stratégies d'action directe non violente et de désobéissance civile, mises en pratique et théorisées par les éco-anarchistes anglais de *Reclaim the Streets*²³. Dans leur conception de la lutte urbaine, la fête a une importance capitale et l'effet démonstratif vise les médias, et à travers eux la société civile, davantage que l'Etat et les forces de l'ordre. C'est cette tendance qui représente la partie la plus visible de la mouvance squat actuelle. C'est elle qui reprend à son compte l'héritage du mouvement des

²² Par exemple, Claude GRIMM, *GE squat : le squat à Genève, un mouvement social*, mémoire de licence, sciences de l'éducation, université de Genève, 1998.

²³ Réseau de groupes d'action directe né en Angleterre d'inspiration écologiste et anarchiste dont les militants conçoivent la rue comme lieu où se vivent les rapports de pouvoir et les conflits sociaux, mais aussi où la lutte doit être menée et le pouvoir défié.

deux périodes précédentes (lutte pour l'autonomie, lutte contre la spéculation) et qui seule serait aujourd'hui en mesure d'élaborer un discours cohérent, capable de s'appuyer sur de nouvelles coalitions politiques et de relancer ainsi le mouvement.

Une frange politique, organisée, que l'on pourrait nommer anarcho-autonome ou anarcho-violente. Les militants de cette tendance - qui fréquentent certains squats sans y habiter en permanence - sont sensibles aux théories politiques qui soulignent la nécessité d'une lutte frontale et violente contre l'Etat et sa police, afin que ceux-ci montrent dans la répression leur vrai visage. Cette tendance qui avait pratiquement disparu depuis le milieu des années 80 resurgit aujourd'hui à la faveur d'un double phénomène. Non seulement ils bénéficient probablement de la radicalisation idéologique et du repli sur soi de certains militants issus de la décomposition de l'Intersquat, mais ils se trouvent également renforcés par les durcissements récents de la répression policière et des débordements de certains policiers, encouragés dès 1995 par le discours populiste musclé du Conseiller d'Etat radical Gérard Ramseyer. S'il est peu probable que cette frange ait participé directement à l'AMP et à l'organisation des manifestations contre l'OMC en 1998, puis contre le G8 en 2003, il est cependant fort probable que ses militants aient été présents durant les manifestations et qu'ils aient volontiers accueilli, à cette occasion, leurs camarades autonomes suisses alémaniques, français, allemands ou italiens.

Une frange non politique, non organisée, de jeunes « opportunistes » en rupture qui suivent sporadiquement et de manière peu prévisible les actions prévues par les squatters organisés. Certains, en rupture idéologique avec le système, squattent pour répondre à un désir d'habitat communautaire ou pour poursuivre individuellement ou collectivement une démarche artistique. D'autres, en rupture sociale, menacés de marginalisation, voire d'exclusion, squattent pour survivre en échappant le plus possible aux institutions. Quand il est annoncé que des manifestations risquent de déraper, il est probable qu'ils s'y rendent en spectateurs, puis en acteurs opportunistes, et qu'ils manifestent ainsi leur « haine » contre un système social et politique dans lequel ils galèrent ou ne peuvent ou ne veulent pas s'intégrer.

Bien sûr, il s'agit ici d'une typologie sommaire et de nombreux individus ne se reconnaîtront dans aucune de ces catégories.

9. Vers un durcissement

Traditionnellement à Genève, la tolérance du squat s'explique, en partie, en raison de l'appui politique, des votations favorables au mouvement et des pratiques policière et judiciaire relativement tolérantes. Le concept de la paix sociale « nicoléen »²⁴ a fortement joué, puisque, on l'a vu, le Conseil d'Etat, puis le procureur général y ont eu recours pour justifier leur tolérance de l'illégalité. Cette tolérance s'explique également par le fait qu'il était admis que les squats répondaient à un besoin, jouant un rôle social non négligeable. Pour reprendre les termes d'un éducateur : « les squats permettent de maintenir le contact avec des personnes qui ne s'inséreraient pas dans le cadre officiel des centres de loisirs ». En d'autres termes, les squats mixtes du point de vue de leur population permettent la socialisation de « marginaux »; de plus, le milieu squat est un tremplin pour des carrières artistiques; enfin, il est multifonctionnel et sert de passerelle vers d'autres espaces socioculturels et politiques.

Sur l'ensemble de la période, le mouvement a généralement été non-violent. Les centres autonomes, comme l'Usine ou Artamis, ont été obtenus et légalisés sans trop de difficultés.

²⁴ Dominique WISLER et Marco TACKENBERG, *Des pavés, des matraques et des caméras*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Cependant, depuis 1997, la répression des squats, lors d'évacuation par exemple, semble plus musclée et cela provoque une certaine radicalisation. Ce durcissement de la lutte risque de remettre en cause un consensus de près de trente ans. De plus, la dégradation progressive de la relation entre les squatters et les autorités pourrait, selon certains experts²⁵, avoir radicalisé une partie de la jeunesse vivant dans les squats et amené certains jeunes au passage à l'acte violent.

La police semble décontenancée par l'élargissement et la fragmentation de la scène squat. Dans les squats mi-politiques mi marginaux, les manifestations politiques - par exemple celles organisées par la frange anarcho-pacifiste de l'Intersquat - sont annoncées et parfois suivies par des participants hétéroclites. Le comportement que chacun adoptera face à la violence pourra être extrêmement diversifié. A côté de groupes politiques radicaux²⁶, que nous avons qualifiés d'anarcho-autonomes et qui ne renient pas la violence, peuvent se trouver des groupes moins politiques de squatters opportunistes, qui par ailleurs seraient prêts à en découdre avec les forces de l'ordre ou à casser quelques vitrines, et qui, à leur tour, peuvent attirer des individus ou des groupes plus jeunes qui perçoivent les squats avec un mélange de crainte et d'admiration. C'est probablement ce qui s'est passé lors des manifestations de mai 98 contre l'OMC, puis lors du G8 en 2003.

La question de la responsabilité des squatters dans les dérapages des manifestations contre l'OMC en 1998, puis contre le G8 en 2003 est délicate, car leur position peut paraître contradictoire. D'une part, certains squatters en tant que co-organisateurs, veulent le succès des actions prévues, ils n'ont donc pas intérêt aux dérapages et aux émeutes; d'autre part, ces mêmes squatters sont, parmi les militants de la gauche genevoise, les seuls à avoir une expérience et des stratégies des luttes urbaines et des affrontements avec la police. La nature même de leur action, qui les met dans l'illégalité, les y conduit inévitablement. S'ils ne cherchent pas délibérément l'affrontement, il ne fait aucun doute qu'ils n'ont pas peur d'y participer et qu'ils choisissent leur camp sans états d'âme. De plus, les squatters disposent, dans la ville, de lieux - les squats d'habitation ou culturels - qui peuvent être autant de points de repli pour des émeutiers une fois les affrontements engagés. Le site d'Artamis, notamment, jouera ce rôle en 1998 et probablement l'Usine en 2003. Enfin, la mouvance squat genevoise est composite : elle comprend différentes tendances, politiques ou non, qui rassemblent des individus plus ou moins intégrés ou marginalisés socialement. Il n'est pas possible de parler des squatters sans chercher à distinguer le rôle et l'attitude des uns et des autres.

10. Conclusion

Quelles conclusions tirer de cette histoire du squat genevois pour notre compréhension de la scène alternative locale, de ses rapports au politique, de son rôle d'agent socialisant pour une frange de la jeunesse, ainsi que son implication dans le processus de mondialisation du mouvement altermondialiste?

Rares sont les habitants genevois à ne pas avoir à un moment ou à un autre fréquenté la scène alternative genevoise, tant celle-ci foisonne d'activités hétéroclites. Des activités de loisirs (arts, sports, sorties, etc.) aux luttes politiques (solidarité internationale, urbanisme, écologie, etc.), la scène squat genevoise, n'a cessé, dès sa constitution, de se développer, mêlant

²⁵ Michel VUILLE et Dominique GROS, « La Violence ordinaire », Genève, in *Cahier du Service de la recherche en éducation* n°5, 1999.

²⁶ Le principal groupe de la mouvance « Black Blocs » suisse est le « revolutionärer Aufbau » de Zürich, dont le noyau central est constitué de militants marxistes-léninistes. Voir www.aufbau.org.

engagement personnel et actions collectives, avec toujours en filigrane l'utopie de changer le monde.

Du point de vue politique, toute la gauche et le mouvement associatif militant genevois sont impliqués peu ou prou dans la mouvance squat. Chaque génération de squatters depuis les années '70 fournit son lot d'activistes aujourd'hui engagés dans des luttes plus institutionnelles. La proximité affective, sinon idéologique, entre le mouvement squat et les acteurs institutionnalisés de la contestation est donc grande. La tolérance dont ont fait preuve les autorités politiques et judiciaires à l'égard des squatters, et la difficulté à faire passer dans l'opinion publique une ligne plus répressive sont le résultat de cette imbrication.

A l'inverse, la mouvance squat est elle aussi marquée par cette proximité. Même affaiblie ces dernières années, la tendance politique continue à dominer la mouvance et à donner son sens au mouvement. Bien qu'utilisant par définition un mode d'action illégal, privilégiant la provocation (souvent avec humour), les squatters genevois n'ont jamais coupé les ponts avec la gauche institutionnalisée : s'ils choisissent la marge, ils ne cherchent pas l'exclusion.

C'est ainsi que lors des mobilisations altermondialistes, les squatters politiques collaborent avec les partis et associations (tout en les jugeant trop mous) et que lesdits partis et associations trouvent normal de tenir compte de la sensibilité des squatters dans la conduite es actions (tout en pensant qu'ils exagèrent). Au moment des manifestations, les squatters - politiques, encore - respectent le cadre négocié, et le pimentent d'actions symboliques et provocatrices²⁷, contribuant ainsi aux dérapages sans avoir voulu les provoquer. La mouvance squat se trouve ainsi participer aux agitations, voire aux émeutes, chaque tendance y arrivant à un moment différent et pour des raisons différentes. On peut imaginer que de tels événements s'inscrivent dans la mémoire du mouvement squat, contribuent à cimenter les identités et à souder les individus entre eux, peut-être même à permettre une certaine prise de conscience des franges de squatters les moins politiques.²⁸

D'autre part, l'implication des squatters aux affrontements lors des mobilisations globales participe à la détérioration des rapports entre la scène squat et les autorités, ainsi qu'une partie de l'opinion publique faisant l'amalgame squat=casseur. De fait, c'est fort du soutien de cette dernière, choqué par les débordements survenus lors des manifestations anti-G8, que le nouveau procureur général, le libéral Daniel Zappelli a décidé de l'évacuation de nombreux squats, dont ceux de St-Jean et des Jardins, ainsi que les ateliers de l'usine Kugler.

Genève compte début 2004, septante-cinq squats habités par une centaine d'occupants, car face à la pénurie de logements²⁹ et la décision du procureur général de ne pas laisser occuper des surfaces commerciale laissées vides³⁰, toujours plus nombreux sont le squatters qui acquièrent des roulottes ou des camionnettes et qu'ils arrangent en *Wagenburg* dans la campagne genevoise ou en Ville. Quelles seront les conséquences de ce « néo-nomadisme »

²⁷ Tel l'épisode de la voiture brûlée lors de l'happening du 16 mai 1998 sur la place des XXII Cantons lors des manifestations contre l'OMC.

²⁸ C'est peut-être dans la foulée que l'Intersquat lance les occupations de surfaces commerciales vides, profitant de ces circonstances pour essayer de rassembler tous les squatters dans un nouveau projet politique.

²⁹ Au 1er juin 2003, il n'y a plus que 355 logements vacants à Genève, contre 508 un an auparavant, soit une baisse de 30,1%. *Tribune de Genève* du 19 novembre 2003, p.25.

³⁰ C'est d'ailleurs à la suite de l'évacuation du Squat de St-Jean, qu'une trentaine de squatters décident d'occuper l'ancienne usine désaffectée, Haro Technologies SA. Moins d'un mois plus tard, ils seront délogés du lieu décrété « inoccupable » par le procureur, puisque considéré comme surface commerciale.

pour la capacité d'innovation de la scène alternative locale ? Doit-on y voir dans cette dernière évolution, une réaction au manque de surfaces habitables vides ? Ou assistons-nous à la fragmentation d'une scène squat où certains collectifs tant fatigués par leurs échecs, que désireux de tenter une nouvelle expérience d'autonomie et de rupture, aspirent à garder leur distance vis-à-vis des squatters pragmatiques ? Peut-être les deux.

D'un point de vue sociologique et politique, il est important de saisir dès à présent, les mutations idéologiques, stratégiques et sociales du mouvement squat, afin de comprendre les luttes urbaines locales à venir, et leur insertion dans le mouvement anti- et alter mondialiste global.

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

/Title
(mouvement social squat à GenÈve)
/Subject
(D:20050322183001)
/ModDate
(mouvement social squat logement spØculation GenÈve)
/Keywords
(PDFCreator Version 0.8.0)
/Creator
(D:20050322183001)
/CreationDate
(Jean Rossiaud)
/Author
-mark-